

Partager et renforcer les capacités d'enseignement au Sud : les défis déontologiques des droits d'auteurs

Valéry Ridde

Volume 1, numéro 2, 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1058279ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1058279ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Programmes de bioéthique, École de santé publique de l'Université de Montréal

ISSN

2561-4665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Ridde, V. (2018). Partager et renforcer les capacités d'enseignement au Sud : les défis déontologiques des droits d'auteurs. *Canadian Journal of Bioethics / Revue canadienne de bioéthique*, 1(2), 41–43. <https://doi.org/10.7202/1058279ar>

Résumé de l'article

Dans le domaine de la coopération internationale et notamment en santé mondiale, depuis très longtemps, des enseignants du Nord se rendent dans des institutions du Sud pour participer au renforcement des capacités de leurs collègues. Ainsi, il arrive bien souvent que des enseignants-chercheurs du Nord et du Sud collaborent pour préparer des recherches ou donner des formations, avec souvent l'objectif que ces processus permettent aux premiers de partager leurs expertises spécifiques au second. Dans ce contexte particulier, souvent empreint d'enjeux de pouvoir et d'accès aux ressources, des défis éthiques et déontologiques se posent. Dans cette étude de cas fictive fondée sur des expériences réelles, nous mettons notamment en avant les enjeux concernant les droits d'auteurs associés à la production de protocoles de recherche ou de matériel pédagogique dans ce contexte de collaboration pour le renforcement des capacités.

All Rights Reserved © Valéry Ridde, 2018



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

ÉTUDE DE CAS / CASE STUDY

Partager et renforcer les capacités d'enseignement au Sud : les défis déontologiques des droits d'auteursValéry Ridde^{1,2}**Résumé**

Dans le domaine de la coopération internationale et notamment en santé mondiale, depuis très longtemps, des enseignants du Nord se rendent dans des institutions du Sud pour participer au renforcement des capacités de leurs collègues. Ainsi, il arrive bien souvent que des enseignants-chercheurs du Nord et du Sud collaborent pour préparer des recherches ou donner des formations, avec souvent l'objectif que ces processus permettent aux premiers de partager leurs expertises spécifiques au second. Dans ce contexte particulier, souvent empreint d'enjeu de pouvoir et d'accès aux ressources, des défis éthiques et déontologiques se posent. Dans cette étude de cas fictive fondée sur des expériences réelles, nous mettons notamment en avant les enjeux concernant les droits d'auteurs associés à la production de protocoles de recherche ou de matériel pédagogique dans ce contexte de collaboration pour le renforcement des capacités.

Mots clés

santé mondiale, formation, déontologie, intégrité, renforcement des capacités, droits d'auteurs

Abstract

In the field of international cooperation, particularly in global health, educators from the North have for a long time been visiting institutions in the South to help build the capacities of their colleagues. Thus, it often happens that educator-researchers from the North and the South collaborate to prepare research or training, often with the aim that these processes allow the former to share their specific expertise with the latter. In this particular context, often marked by issues of power and access to resources, there are ethical and deontological challenges. In this fictional case study, based on real-world experiences, I highlight, among other things, the copyright issues associated with the production of research protocols or educational materials in this collaborative context for capacity building.

Keywords

global health, training, ethics, integrity, capacity building, copyright

Introduction

Dans le discours (et la pratique) international de l'aide publique au développement, on continue d'entendre le besoin de renforcer les capacités des professionnels, étudiants et chercheurs au Sud. En effet, l'un des 17 objectifs du développement durable (ODD) concerne le besoin de renforcer les partenariats pour atteindre les 16 autres ODD à l'horizon de 2030. Ainsi, il subsiste de nombreux projets visant à envoyer en Afrique par exemple, des experts du Nord pour organiser des cours universitaires, des formations courtes ou encore des missions médicales dont la pertinence et la preuve de leur efficacité restent à démontrer [1]. Mais cela peut aussi se concrétiser, à l'image des co-encadrements d'étudiants [2], par des collaborations en binômes où des experts du Nord donnent des cours avec des experts du Sud tout en profitant de ce processus pour partager leurs connaissances didactiques ou sur l'objet. C'est ce que l'on nomme parfois les missions d'enseignements, par exemple aussi anciennes que dans les années 1970 entre la France et le Vietnam [3]. Il arrive évidemment, mais c'est plus rare, que des experts du Sud enseignent aux étudiants du Nord lors de leurs missions ou que des échanges Sud-Sud soient organisés [4]. Dans le contexte de ce type de partenariat [3,5], certains évoquent le besoin d'un « partenariat scientifique juste [...] notamment par le renforcement des communautés scientifiques locales par la formation » [6] et de renforcer la « solidarité scientifique » [7] pour soutenir la course aux ODD. Ce type de collaboration n'est évidemment pas sans enjeux, notamment en santé mondiale où les relations de pouvoir et d'accès aux ressources peuvent engendrer des défis déontologiques particuliers, notamment dans les contextes où les enseignants-chercheurs en Afrique réalisent de nombreuses consultations pour compenser leurs conditions de travail difficiles [3,8,9].

L'histoire d'un cas fictif¹ fondé sur trois expériences réelles

Vous êtes un expert, professeur dans une université canadienne, dans le domaine de l'évaluation des apprentissages et notamment de la formation par compétences. Or, suivant les développements au Nord, les pays du Sud se sont aussi engagés dans des processus de réformes de leurs enseignements universitaires et doivent transformer tous leurs programmes pour qu'ils identifient, non seulement des savoirs, mais aussi des compétences à acquérir. La coopération canadienne (ancienne ACDI) vous sollicite pour réaliser deux missions. La première est pour évaluer un programme qu'elle a financé pour la réforme de l'enseignement au Gondwana et la seconde pour donner une série de cours (cinq jours par an pendant trois ans) à l'université d'État du Gondwana dans le département d'éducation à la santé.

Pour la première mission, vous décidez de répondre à la demande de l'ACDI en collaborant avec un évaluateur du Gondwana, qu'un collègue vous a suggéré. C'est en effet essentiel de travailler avec une personne qui maîtrise parfaitement le contexte.

¹ Évidemment, il s'agit d'un cas fictif associé à mon expérience du Nord vers le Sud, mais un enseignant du Sud (au sens de l'institution de rattachement) pourrait avoir vécu la même expérience utile pour construire une autre étude de cas.

Correspondance / Correspondence: Valéry Ridde, valery.ridde@ird.fr

ISSN 2561-4665



2018 V Ridde. [Creative Commons Attribution 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)



Les éditeurs suivront les recommandations et les procédures décrites dans le [Code of Conduct and Best Practice Guidelines for Journal Editors](#) de COPE. Plus précisément, ils travailleront pour s'assurer des plus hautes normes éthiques de la publication, y compris l'identification et la gestion des conflits d'intérêts (pour les éditeurs et pour les auteurs), la juste évaluation des manuscrits et la publication de manuscrits qui répondent aux normes d'excellence de la revue.

The editors follow the recommendations and procedures outlined in the COPE [Code of Conduct and Best Practice Guidelines for Journal Editors](#). Specifically, the editors will work to ensure the highest ethical standards of publication, including: the identification and management of conflicts of interest (for editors and for authors), the fair evaluation of manuscripts, and the publication of manuscripts that meet the journal's standards of excellence.

Vous rédigez un plan d'évaluation, précisant les détails de la méthode que vous proposez. Ce collègue n'est pas un expert en évaluation, mais en didactique, il ne fait donc quasiment aucun commentaire sur le plan proposé. Finalement, votre proposition est retenue par l'ACDI, un budget de 40 000\$ vous est octroyé et vous réalisez cette recherche évaluative durant deux mois avec cette personne. Trois mois après, un de vos amis qui coordonne un projet d'une ONG d'éducation au Gondwana vous appelle. En effet, il vient de lancer un appel d'offres pour évaluer son projet et a reçu un document, un plan d'évaluation dont l'évaluateur unique est la personne avec qui vous venez de terminer le rapport pour l'ACDI. Il vous demande si vous êtes au courant, ce qui n'est pas le cas. Mais ce n'est pas un souci, dites-vous, car cette personne est un consultant indépendant, il a donc bien le droit de répondre à cet appel sans vous en parler et donc de gagner sa vie avec cela. Intrigué, vous demandez quand même à votre ami s'il est possible de recevoir le plan proposé par le collègue. Il hésite, mais vous fait confiance et vous envoie le document. Vous constatez que ce document est une reproduction presque à l'identique de votre plan d'évaluation pour l'ACDI. Vous reconnaissez vos mots et expressions, ce qui n'est pas difficile, car votre collègue ne connaît absolument pas ces démarches méthodologiques.

Pour la seconde mission, l'ACDI vous propose de donner des cours, mais vous impose de le faire avec un enseignant du Gondwana qu'elle a déjà identifié, car il fait partie d'un programme de coopération universitaire entre votre institution et l'université d'État. L'idée est de créer un binôme afin de former le collègue au fur et à mesure des années, ce dernier pourra ainsi donner les cours seuls par la suite. L'idée est séduisante et vous vous y engagez pleinement. Vous n'avez cependant aucune connaissance de cette nouvelle personne avec qui vous allez devoir collaborer pendant trois ans. Vous préparez la totalité du matériel pédagogique sur la base des cours que vous donnez dans votre université canadienne. Avant d'arriver sur place, vous avez échangé avec le collègue enseignant et réfléchi ensemble au contenu possible du cours. Mais comme c'est un sujet très nouveau pour lui, les discussions ont été limitées. La première année vous donnez le cours seul, l'enseignant du Gondwana n'intervient que pour animer quelques travaux de groupe et donner des exemples tirés du contexte local. Il est cependant présent lors de tous les enseignements. La seconde année, vous partagez la dispensation des cours à moitié et vous lui proposez quelques recommandations pour renforcer son enseignement. La dernière année, vous assistez aux cours donnés par votre collègue avec votre matériel, qu'il n'a presque pas fait évoluer, et agissez surtout en lui donnant quelques conseils sur le contenu et la pédagogie, mais peu, car c'est un excellent enseignant. L'expérience est enrichissante et vous pensez que votre collègue pourra poursuivre les cours sans votre aide maintenant. Quatre années plus tard, un étudiant du Gondwana vient vous rencontrer au Canada pour vous demander de superviser sa thèse de doctorat en éducation. Il vient de terminer une maîtrise en éducation au Gondwana et vous annonce qu'il a suivi les cours de votre ancien collègue. Petit monde, comme le romançait parfaitement David Lodge [10] pour caricaturer l'interconnaissance du milieu universitaire, vous êtes agréablement surpris. Vous demandez à l'étudiant de vous envoyer les diapositives que le professeur a utilisées pendant son cours et partagées avec les étudiants. Nouvelle surprise ! Vous constatez que 80% des diapositives sont exactement celles que vous aviez préparées lors de la première année de vos cours, il y a bien longtemps. Aucune ligne ou mot supplémentaire n'a été ajouté, aucune mise à jour des nouvelles recherches, rien n'a changé... sauf la présence de votre nom qui n'est plus sur aucune diapositive. De plus, vous apprenez que ce même professeur ne donne pas ces cours gratuitement à l'université, mais, dans le cadre d'une coopération avec le Brésil et d'un nouveau projet de renforcement des (mêmes) capacités, il reçoit des honoraires de 300\$ par cours.

Questions

1. Quels enjeux éthiques et déontologiques sont mis au jour dans cette étude de cas?
2. Les problèmes particuliers à chaque cas sont-ils différents?
3. Que devrait faire cet expert en éducation? Comment aurait-il pu prévenir la situation et éviter cette découverte?
4. À qui appartient le matériel pédagogique de l'expert canadien? Quels défis pour les droits d'auteurs se posent dans ce contexte particulier?

Conflit d'intérêts

Aucun déclaré

Conflicts of Interest

None to declare

Édition/Editor: Patrick Gogognon

Affiliations

¹ Centre Population et Développement (CEPED), Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Université Paris Descartes, INSERM, équipe SAGESUD, Paris, France

² Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal (IRSPUM), Montréal, Québec, Canada

Reçu/Received: 26 Oct 2017

Publié/Published: 24 Apr 2018

Références

1. Brenner S. [Les missions internationales médicales bénévoles à court terme sont efficaces](#). In: Des idées reçues en santé mondiale. Montréal, Rennes: Presses de l'Université de Montréal; Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique; 2015. p. 43-7.
2. Bationo BF, Gruenais ME, Le Marcis F, Soubeiga AK. [Pour le Sud, un partenariat renforcé au Nord](#). Vidal L, editor. Paris: IRD éditions, Institut de recherche pour le développement; 2014.

3. Vidal L. Expériences du partenariat au Sud: le regard des sciences sociales. Paris: IRD éditions, Institut de recherche pour le développement; 2014.
4. Olu O, Petu A, Ovberedjo M, Muhongerwa D. [South-South cooperation as a mechanism to strengthen public health services in Africa: experiences, challenges and a call for concerted action](#). Pan African Medical Journal. 2017;28:40.
5. Droz Y, Mayor A. Partenariats scientifiques avec l'Afrique : Réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs. Paris: Karthala; 2009.
6. Taverne B. Éléments pour une éthique des recherches scientifiques conduites dans les pays à ressources limitées. In: Moulin AM, Oupathana B, Souphanthong M, Taverne B, editors. [Les voies de l'éthique de la recherche au Laos et dans les pays du Mékong : santé, environnement, sociétés](#). L'Harmattan-Sénégal ; IRD; 2018, p. 21-5.
7. Caron P, Châtaigner J-M, editors. Un défi pour la planète. Les Objectifs de développement durable en débat. IRD Éditions; 2017. 480 p. (Objectifs Suds).
8. Ridde V, Capelle F. [La recherche en santé mondiale et les défis des partenariats Nord-Sud](#). Rev Can Santé Publique. 2011;102(2):152-6.
9. Ouattara F, Ridde V. [Expériences connues , vécues ... mais rarement écrites. À propos des relations de partenariat Nord-Sud](#), Nouv Prat Soc. 2013;25(2):231-46.
10. Lodge DAA. Un tout petit monde. Payots et Rivages; 2004.